



MASTER MANAGEMENT DU DEVELOPPEMENT **Mention Action humanitaire et sociale**

FICHE METIER : Technicien spécialisé : Eau et assainissement

1) Tâches

Le technicien en eau et assainissement intervient dans les domaines liés à l'eau dans les pays en voie de développement. Il doit être capable de gérer les ressources en eau (eau de surface, hydrogéologique, hydraulique...), d'analyser la qualité de l'eau et de pouvoir la traiter selon les différents ouvrages d'exploitation des ressources (puits, forage, pompage...)

2) Responsabilités

Responsabilité générales :

- Réhabilitation de réseaux d'adduction,
- Sensibilisation à l'hygiène des communautés,
- Mise en place de plannings avec les équipes et suivi des plannings de réalisation afin d'assurer une bonne exécution des activités dans les temps impartis,
- Suivi des indicateurs et de l'atteinte des objectifs,
- Contrôle de la qualité des activités sur le terrain et de la bonne qualité des ouvrages selon les plans et cahiers des charges,
- Types d'intervention éventuellement à affiner (calculs hydrauliques, ciblage des localités, design des ouvrages...),
- Amélioration et/ou mise en place d'outils de suivi,
- Rédaction des rapports et interprétation des mesures suite au terrain.

Responsabilités en lien avec la logistique :

- Responsable des commandes de matériel et de la planification des achats,
- Responsable du planning des véhicules pour ses équipes à transmettre au département logistique dans les temps impartis,
- Suivre la bonne utilisation des approvisionnements sur le terrain,

Responsabilités en lien avec les Finances :

- Suivi des dépenses opérationnelles sur le programme,
- Responsable des prévisionnels de trésorerie de son programme,
-
-

Responsabilités en lien avec l'Administration et les Ressources Humaines :

- Responsable hiérarchique de toute son équipe technique,
- Recruter le personnel national,
- Rédiger les rapports mensuels, intermédiaires, finaux, → internes et demandés par le bailleur de fonds,
- Participer aux réunions,
- Organiser des sessions de formations du personnel techniques,
- Mener le programme en étroite collaboration avec les communautés,

3) Compétences et profils requis

Un Master en Eau, Hygiène et Assainissement dans les PVD ou Génie civil spécialisé en hydraulique ou BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau, ou équivalent est souvent apprécié. La maîtrise d'équipement professionnel et d'outils informatiques sont demandés.

Les compétences requises sont les suivantes :

- Une bonne maîtrise des principes de base de l'hydraulique des adductions et de diagnostic de réseaux d'adductions.
- Une maîtrise suffisante en suivi budgétaire afin de s'assurer que le programme s'inscrit dans les limites financières attribuées,
- Des notions en logistique afin d'anticiper les demandes d'achats nécessaires.

- La capacité d'encadrement des équipes.

4) Qualités requises

- Grande rigueur,
- Diplomatie, capacité à la négociation et aux compromis, ouverture d'esprit, tolérance, autonomie, calme,
- Bonne condition physique pour les trajets en voiture sur des routes difficiles,
- Intérêt pour la compréhension de la géopolitique locale très complexe,
- Intérêt pour l'échange d'informations dans le domaine Eau/Hygiène/ Assainissement,
- Sang-froid, aptitude à respecter les contraintes et règles sécuritaires et maturité professionnelle,
- Goût prononcé pour la sensibilisation à l'hygiène des communautés.

5) Statut et salaires pratiqué

Le responsable technique en eau et assainissement peut avoir le statut de volontaire ou de salarié. En contrat de VSI, l'indemnité varie autour de 800 euros. Pour un salarié, le salaire varie entre 1000 et 2000 euros en général. Tous les frais annexes sont pris en charge, et le travailleur peut bénéficier d'avantages sociaux divers.